

Communiqué



DE PRESSE

Paris, le 8 novembre 2021

La Métropole du Grand Paris donne la parole aux jeunes et lance le cycle d'écoute « *Métropole 2050* »



Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris et Philippe LAURENT, Vice-président délégué aux Finances et à l'Information citoyenne, ont lancé mercredi 3 novembre 2021, à la Tour Eiffel, le cycle d'écoute « *Métropole 2050* », en présence d'André SANTINI, Vice-président délégué à la Stratégie économique, Eric CESARI, Vice-président délégué à la Stratégie et aux Partenariats institutionnels, Daniel-Georges COURTOIS, Conseiller métropolitain délégué aux coopérations et relations territoriales, représentant du Maire du 15^{ème}, Pierre SACK, Conseiller métropolitain, Philippe PELLETIER, Président du CoDev, et d'une centaine de jeunes métropolitains de 10 à 30 ans. A cette occasion, ces derniers ont été invités à visionner en avant-première un film né d'une enquête audiovisuelle à laquelle ils ont participé.

La Métropole du Grand Paris souhaite renforcer les liens directs avec ses habitants et placer leurs préoccupations au cœur de ses orientations en s'engageant de plus en plus dans une dynamique de dialogue avec les citoyens. Dans cette perspective, en plus d'une enquête audiovisuelle, « *Métropole 2050* » propose un cycle d'écoute inédit.

Une centaine de jeunes métropolitains interrogés dans le cadre d'une enquête audiovisuelle*

La Métropole du Grand Paris a lancé une vaste enquête (40 heures de tournage) auprès d'une centaine de jeunes âgés de 10 à 30 ans qui habitent, travaillent ou étudient sur son territoire. En se projetant dans la Métropole de 2050, ces jeunes métropolitains ont fait part de leurs attentes et de leurs rêves pour un cadre de vie meilleur. Ces différents témoignages ont donné naissance à un film qui leur a été dévoilé en avant-première. A l'issue de la projection, les jeunes métropolitains ont été invités à réagir à la vidéo, à prolonger l'échange sur l'avenir de la Métropole à l'horizon 2050 et à émettre des propositions. Ce moment de dialogue précieux a permis d'évoquer plusieurs thématiques notamment l'identité du Grand Paris, le rééquilibrage territorial, la transition écologique, la mobilité, l'attractivité et le développement économique.

« *La Métropole du Grand Paris se consacre à l'intérêt public pour vous préparer le meilleur avenir possible. Nous sommes en train de construire ensemble la Métropole de 2050 et c'est aujourd'hui qu'il faut commencer. Cette soirée est faite pour vous demander à vous, jeunes métropolitains, comment vous imaginez l'avenir. Vous êtes nos ambassadeurs !* », souligne Patrick OLLIER.

« *Les meilleurs experts du territoire métropolitain sont les habitants et notamment les jeunes qui vivront la Métropole en 2050. Le fait que vous soyez ici pour échanger ensemble c'est pour nous une façon de mieux comprendre ce que vous souhaitez, mais c'est aussi une occasion de réaliser l'importance de vos attentes et vos rêves* », indique Philippe LAURENT.

« Métropole 2050 », une initiative participative et ambitieuse

Le cycle d'écoute « Métropole 2050 » a pour objectif de permettre aux citoyens d'exprimer leur vision de la Métropole de demain. Dans ce cadre et pour leur donner les moyens de se rencontrer et réfléchir ensemble, des Maires métropolitains organisent des ateliers publics et invitent les habitants à visionner l'enquête audiovisuelle menée auprès des jeunes et à enrichir le débat. Organisées du 23 novembre au 13 décembre 2021, dans six communes différentes, ces ateliers permettent ainsi de croiser les questionnements et les regards des citoyens, afin de nourrir progressivement cette vision et cibler les priorités futures pour une Métropole plus vertueuse.

Parallèlement, la Métropole du Grand Paris met en place une [plateforme numérique](#) qui sera lancée le 23 novembre prochain et qui permettra aux internautes métropolitains de participer en ligne à cette démarche en répondant à un questionnaire.

A l'issue de ce projet prospectif, une restitution, visant à présenter les leçons tirées de l'enquête (audiovisuelle et numérique) et des débats, sera organisée début 2022. Cette dernière permettra de partager, avec les parties-prenantes de la démarche, mais aussi l'ensemble des acteurs intéressés, la vision que les Métropolitains ont de leur Métropole en 2050 : sa place dans le pays et le monde, les risques perçus et les recommandations pour y construire un avenir meilleur.

Consciente de son rôle pour favoriser les innovations, fédérer les acteurs et amplifier les initiatives, la Métropole du Grand Paris inclut ainsi les citoyens dans ses réflexions. Dans ce cadre, elle a déjà organisé, depuis février 2021, six sessions des « [Jeudis de la Métropole](#) », un rendez-vous mensuel thématique qui donne la parole à ses habitants et ses usagers.

Dates du cycle d'écoute :

(lieux et horaires à venir sur <https://www.metropolegrandparis.fr/fr/Metropole2050>)

- Morangis (91) – mardi 23 novembre 2021
- Créteil (94) – lundi 29 novembre 2021
- Paris 17^e (75) – mercredi 1^{er} décembre 2021
- Nanterre (92) – vendredi 3 décembre 2021
- Montrouge (92) – vendredi 10 décembre 2021
- Aubervilliers (93) – lundi 13 décembre 2021

**enquête menée auprès de 94 jeunes âgés de 10 à 30 ans, habitant, vivant ou travaillant dans une commune métropolitaine. Echantillon représentatif de la diversité socio-économique et démographique.*

A propos de la Métropole du Grand Paris :

La Métropole du Grand Paris est une intercommunalité, assise sur la zone dense urbaine continue, qui regroupe 131 communes. Créée par la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, et renforcée par la loi du 7 août 2015 de nouvelle organisation territoriale de la république, elle a vu le jour le 1^{er} janvier 2016. La Métropole du Grand Paris exerce les compétences suivantes :

- Développement et aménagement économique, social et culturel ;
- Protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie ;
- Aménagement de l'espace métropolitain ;
- Politique locale de l'habitat ;
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).